

## Un mot qui pue ? L'État Providence

Cette expression désigne en principe un État organisé de telle manière qu'il puisse assurer une protection sociale à l'ensemble de ses citoyens. L'État aurait remplacé la providence. Une providence républicaine, en quelque sorte.

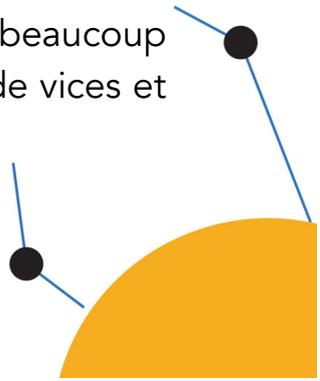
Sauf que...

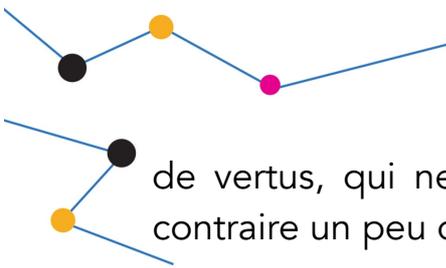
Le mot « providence » provient précisément du registre religieux. Et cette origine mérite un examen plus soigneux. Le terme désigne classiquement le sentiment de confiance en un Dieu qui interviendrait favorablement pour nous secourir en cas de pépin.

Ce terme de « providence » implique donc une passivité de l'humain, qui s'en remet aveuglément et d'une manière probablement un peu infantile au destin, à la chance, plutôt que de se prendre en charge ou de prendre en charge collectivement les coups de chance ou de malchance de certains.

Lorsqu'on emploie l'expression d' « État Providence », on insinue en fait que c'est l'organisation d'un État qui garantit une solidarité collective pour la protection de tous – un État qui finirait sans doute par rendre passifs et puérils ses citoyens. Cette expression va donc insidieusement infiltrer en nous l'idée de chômeurs passifs, oisifs, inconséquents, de malades non prévoyants, dépendants, d'étrangers paresseux, tous ces termes qui qualifient souvent une certaine enfance... des êtres parasites en somme.

S'étonnera-t-on alors d'un discours nourri qui affirme haut et fort l'importance de l'autonomie individuelle et de la responsabilité individuelle ? Un discours qui fait de nous les entrepreneurs de nous-mêmes, qui valorise le *leadership* et l'indépendance. Autant de qualités qui semblent beaucoup trop incontestables... Car après tout, chaque époque a son panel de vices et





de vertus, qui ne sont pas intemporelles, loin de là. Elles manifestent au contraire un peu de « nos » orientations politiques les plus puissantes.

Ces vertus d'indépendance, accolées à ce terme d'État providence, sont finalement une manière de remettre en cause l'idée même que l'organisation humaine solidaire pour lutter contre les inégalités vaut mieux que le recours au chacun pour soi ou à la prière passive.

Cette appellation apparemment très banale d'« État providence » encourage ainsi sans doute également des modes de pensées selon lesquels les pauvres ont sans doute mérité leur sort ou qui utilisent les notions de destin, de chance ou de mérite pour ne rien mettre en place pour supprimer les inégalités.

Mais comment dire autrement alors ? La sécurité sociale, c'est à notre avis l'inverse de la providence. Si on associe ces deux termes de « sécurité » et de « sociale », c'est pour discréditer le premier, « la providence ». La sécurité sociale est un système volontaire d'entre-aide, de solidarité de tous envers tous et non d'assistance des « pauvres ». Utiliser le mot « providence », c'est une manière insidieuse de mettre en cause la légitimité du droit à la protection sociale et préparer ainsi l'avenue de l'État Social « actif », qui fera encore de tous ses « assistés » des êtres viscéralement passifs. À coup sûr !